

Rosinette, cousinette, putinette, starlinette, chipinette
Décalage, infixation et épenthèse devant *-ette**
Hommage à Christian Molinier, en souvenir de notre jeune temps

Marc PLENAT
E.R.S.S. (U.M.R. 5610)
C.N.R.S. & Université Toulouse 2

<p><i>In</i> I. Choï Jonin, M. Bras, A. Dagnac & M. Rouquier (éds). <i>Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions.</i> <i>Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier.</i> Berne, Peter Lang, pp. 275-298.</p>
--

1. Introduction

Les pages qui suivent s'inscrivent dans une recherche initiée par Michel Roché (2002, 2003a), qui a bien voulu m'y associer (*cf.* Plénat & Roché 2003, 2004). Le problème est celui des séquences de deux suffixes, plus particulièrement ici des séquences de deux suffixes dont le second est *-ette*. Certaines de ces séquences sont simplement issues de la suffixation d'une forme déjà suffixée et ne posent guère de problèmes. Quand par exemple Bartholo s'écrie « Veux-tu, ma *Rosinette*./ Faire emplette/ Du Roi des Maris ? », il ne fait que construire un hypocoristique en *-ette* sur la base *Rosine* ; [_N[_NRos+in]ette] n'est pas différent de [_N[_Ncousin]ette] pour ce qui est de la suffixation en *-ette*, même si *Rosine* est lui-même bâti sur *Rose*, alors que *cousin(e)* n'est pas construit. Le cas qui nous a intéressé est plutôt celui de formes comme *putinette* (en supposant que *putinette* soit formé sur *pute* et non sur *putain*¹, mais *putelette*, qui est attesté aussi, ferait aussi bien l'affaire). Le statut de la séquence *-in-* ou *-el-* qui s'interpose entre la base et le suffixe *-ette* n'est pas immédiatement clair, en ce qu'il n'appartient ni à la base (sauf à supposer comme bases les formes inattestées ou très peu attestées *putine*² ou *°putelle*), ni au suffixe (sauf à poser un grand nombre de variantes : *-ette*, *-inette*, *-elette*, *-ounette*, et d'autres). En fait, *putinette* ou *putelette* n'en disent pas plus que n'en dirait le dissonant *°putette*, que l'on ne trouve pas. Nous appuyant sur des constatations de cet ordre, nous avons proposé

* Les commentaires de Fabio Montermini, Laurence Labrune, Michel Roché et Patrick Sauzet m'ont permis d'améliorer sensiblement ce texte. Qu'ils en soient remerciés ici.

¹ Ce mot donne « régulièrement » *putanette*, mais on sait que dans ce genre de cas, l'étymologie n'est pas toujours respectée.

² *Putine* est chez Scarron, mais il y a peu de chances que les modernes utilisateurs de *putinette* aient lu la *Gigantomachie*.

de considérer que, dans ce type de forme, les séquences suffixoïdes comme *-in-* ou *-el-* sont utilisées à des fins purement phonologiques, pour éviter l'apparition de formes fâcheuses d'un point de vue phonique. Sémantiquement, *putinette* résulte de la suffixation de *-ette* à *pute*, mais, pour ce qui est de la forme, cette suffixation est « décalée » par interfixation d'un matériel morphologique sans pertinence sémantique.

En fait, le seul exemple que nous ayons étudié d'une manière un peu approfondie est celui de la suffixation occitane en *-ièr(a)* (Plénat & Roché 2004) ; nous n'avons pu consacrer au suffixe *-ette* (Plénat & Roché 2003 : 295-8) que quelques paragraphes, fondés sur l'étude de la liste de « vrais » diminutifs donnée par Hasselrot (1957, 1972). Je reprends ci-dessous cette brève analyse en m'appuyant sur une collecte de données sensiblement plus importante et qui réunit une majorité de formes très récentes. Les conclusions auxquelles j'arrive sont très proches de celles auxquelles nous étions parvenus : le décalage obéit à un conditionnement à la fois prosodique et segmental. Il permet d'étoffer des formes trop brèves et d'éviter des rencontres de phonèmes identiques ou similaires.

De cette nouvelle collecte se dégagent aussi deux faits assez nouveaux. En premier lieu, les données fournissent un nombre assez important de cas où la double suffixation apparente résulte en fait d'une infixation. Ainsi, par exemple, *starlinette* ne peut avoir pour base que *starlette* ; *-in-*, qui, dans ce cas, paraît bien avoir un sens diminutif ou hypocoristique, est inséré à l'intérieur de cette base. En second lieu, on constate que les mots qui se terminent par /i/ ou /u/ donnent très fréquemment des dérivés en *-inette* et *-ounette* (cf. e.g. *chipie* → *chipinette*, *gourou* → *gourounette*). L'analyse de ces terminaisons ne va pas de soi, mais il est assez vraisemblable qu'elles résultent de l'épenthèse d'un /n/ (plutôt que d'un effacement suivi d'une interfixation de *-in-* ou *-oun-*). S'il en est bien ainsi, on a là trois processus différents (le décalage, l'infixation et l'épenthèse) qui aboutissent à des réalisations d'un schème unique, lequel est déjà abondamment représenté dans le lexique. Je suggère que l'explication de cette conspiration réside dans la prégnance de ce schème et de ses réalisations principales.

2. Le décalage

Les formes décalées abondent dans nos données. Certaines, comme *gouttelette*, *vaguelette*, *blondinette*, *trottinette* ou *tristounette* font partie du lexique mental de nombreux locuteurs et figurent dans les dictionnaires. D'autres sont moins communes, comme par exemple :

<i>boît-el-ette</i>	<i>frott-in-ette</i>	<i>guid-oun-ette</i>	<i>patat-in-ette</i>
<i>rout-el-ette</i>	<i>lamp-in-ette</i>	<i>lamp-oun-ette</i>	<i>poêt-el-ette</i>
<i>sourc-el-ette</i>	<i>plouqu-in-ette</i>	<i>march-oun-ette</i>	<i>tempêt-oun-ette</i>

Boîtelette signifie simplement 'petite boîte' et non 'petite °boîtelle', *frottinette* veut dire 'petit violon (que l'on frotte)' et non 'petite °frottine', et ainsi de suite. Autrement dit, *boîtelette*, *frottinette*, etc. ont ni plus ni moins la capacité référentielle qu'auraient *boîtette*, *frottette*, etc. Parfois, aussi, le diminutif long côtoie son équivalent court sans que rien ne laisse supposer que les deux formes aient des sens différents : *sourcellette* paraît signifier 'petite source', comme *sourcette* (avec peut-être une touche de poésie pleïadesque en plus). Nous considérons que toutes ces formes, dans lesquelles les suffixoïdes *-el-*, *-in-* ou *-oun-* semblent ne pas contribuer au sens, sont interfixées et que le suffixe *-ette* y est décalé.

La présente description porte sur les dérivés féminins en *-ette* (à l'exclusion des masculins en *-et*, dont le comportement est très probablement différent). Les données prises en compte ont été recueillies en 2003-2004 sur la Toile, en partie à l'aide de Webaffix (cf. Tanguy & Hathout, 2002). De cette moisson, j'ai retenu les formes qui paraissaient pouvoir être interprétées comme un diminutif d'une lexie de base identique (à l'interfixe ou à une allomorphie près le cas échéant) à la séquence qui précède le suffixe, c'est-à-dire en n'excluant que les cas clairs d'infixation. J'ai relevé ainsi 2613 formes ; 464 d'entre elles peuvent être considérées, au moins au premier abord, comme comportant un interfixe³.

La composition interne et la répartition des interfixes que l'on rencontre dans ces formes sont parlantes : il ne fait pas de doute que le rôle de ces suffixoïdes consiste à éviter l'apparition de séquences trop courtes et/ou de répétitions malencontreuses.

Le tableau 1 ci-dessous donne la liste des interfixes que nous avons trouvés et le nombre d'occurrences de chacun d'entre eux.

Interfixes	Nombre	Exemples
<i>-el-</i> (/əl/)	106	<i>goult-el-ette, rond-el-ette, rinc-el-ette</i>
<i>-er-</i> (/ər/)	3	<i>gorg-er-ette, perc-er-ette</i>
<i>-ill-</i> (/ij/)	3	<i>harb-ill-ette, aigr-i-ette</i>
<i>-in-</i> (/in/)	169	<i>bomb-in-ette, black-in-ette, Saut-in-ette</i>
<i>-iqu-</i> (/ik/)	1	<i>norm-iqu-ette</i>
<i>-ol-</i> (/ɔl/)	1	<i>vign-ol-ette</i> ⁴
<i>-on-</i> (/ɔn/)	1	<i>rinç-onn-ette</i>
<i>-ouill-</i> (/uj/)	8	<i>fich-ouill-ette, trist-ouill-ette</i>
<i>-oul-</i> (/ul/)	1	<i>garg-oul-ette</i> ⁵
<i>-oun-</i> (/un/)	170	<i>gratt-oun-ette, monstr-oun-ette, trist-oun-ette,</i>
<i>-ouqu-</i> (/uk/)	1	<i>list-ouqu-ette</i>

Tableau 1 : Les interfixes

Trois interfixes se taillent la part du lion : *-el-*, *-in-* et *-oun-*, qui, à eux trois, représentent plus de 99,5% des cas. D'un point de vue morphologique, ces interfixes ont la forme de suffixes évaluatifs, ce qui est également le cas de *-ill-* et de *-ouill-*, qui constituent plus de la moitié des cas restants. D'un point de vue phonologique, tous ces interfixes sont de forme VC et, à l'exception de *-ique-* et de *-ouqu-* (qui ne sont représentés qu'une fois chacun), se terminent par une consonne sonante.

La figure 1 ci-dessous donne la proportion des formes à interfixe pour des types de base définis à la fois par leur taille et par la nature de leur consonne finale (seules les bases à consonne finale, qui sont au nombre de 2357, sont prises en considération). Par exemple, les monosyllabes se terminant par un /n/ (prononcé ou latent) sont moins de

³ Dans Plénat & Roché (2003), nous ne disposions que d'un peu moins de 340 dérivés en *-ette*, dont une petite quarantaine de formes décalées. On voit la richesse des collectes que permet la Toile. Le caractère récent de la majorité des données est propre à rassurer sur la pertinence de l'analyse en synchronie.

⁴ Forme ancienne.

⁵ *Gargoulette* est pris ici dans son sens de diminutif de *gargue* 'gorge, gosier' ; cette forme est certainement à tout le moins influencée par *gargoulette* 'sorte de vase. On trouve aussi, avec un autre interfixe, *garguelotte*.

10% à prendre un interfixe devant *-ette*, alors que les dissyllabes en /t/ (prononcé ou latent) sont plus de 50% à en prendre un.

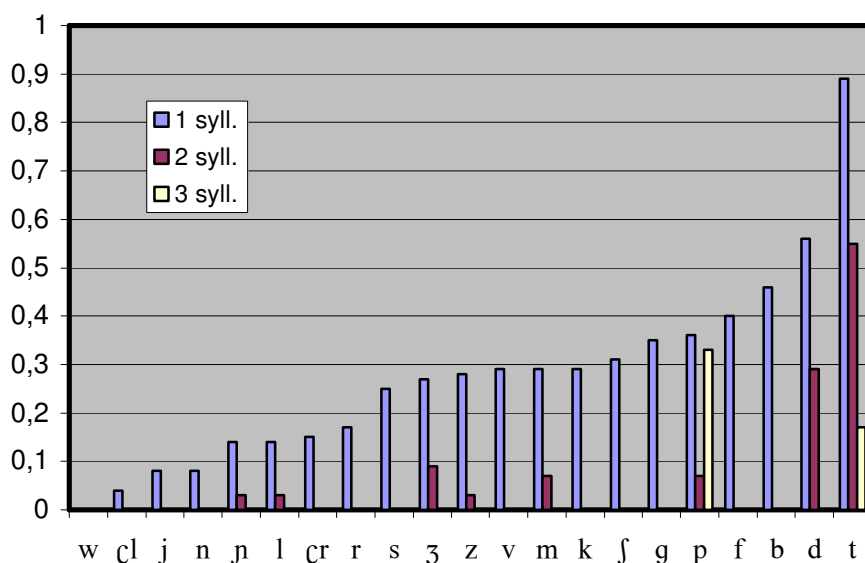


Figure 1 : Répartition des interfixes en fonction de la taille et de la consonne finale de la base

Comme on le voit, la répartition des interfixes n'est assurément pas aléatoire. Elle résulte de la conjonction de deux facteurs principaux :

- a. **La taille de la base.** Seuls les monosyllabes donnent une proportion non négligeable (32% en moyenne) de dérivés « décalés » ; les formes interfixées issues de bases dissyllabiques ou trisyllabiques sont très peu nombreuses (3% et 2% respectivement). En fait, parmi les bases comptant plus d'une syllabe, seules celles qui se terminent par /d/ ou par /t/ donnent une proportion notable de tels dérivés. Dans les autres cas, l'apparition de formes décalées doit être mise sur le compte de deux autres facteurs.
 - Le premier d'entre eux est l'absence d'attaque initiale. Sur les dix bases dissyllabiques se terminant par une consonne autre que /d/ ou /t/ qui donnent des dérivés décalés, quatre (cf. *écharpounette*, *églisounette*, *imaginette*, *oranginette*) commencent par une voyelle ; et les trois bases trisyllabiques (dont deux se terminent par /t/ !) qui donnent ce type de forme commencent elles aussi par une voyelle (cf. *escalopinette*, *escargotinette*, *éléphantinette*). Cette proportion de bases à initiale vocalique ne peut guère résulter du hasard. En fait, dans de nombreux modes de formation, une voyelle initiale n'entre pas dans le décompte des syllabes, du moins si l'on suit Plénat (1994, 1998). Il y a donc lieu de penser que l'interfixation est absente des vrais trisyllabes et qu'elle est très marginale dans les vrais dissyllabes ou les faux trisyllabes (en dehors des cas où la base se termine par /d/ ou /t/).
 - L'apparition, parmi les formes décalées, de dérivés bâtis sur des bases ne s'achevant pas par /d/ ou /t/ tient sans doute aussi parfois au fait que le critère qui nous a servi pour distinguer les formes interfixées des formes infixées n'est pas toujours opératoire. Prenons le cas de *réforminette*, par exemple. Comme rien dans la forme ou le sens de ce dérivé n'impose de le considérer comme issu par

infixation de *réformette* (*réforminette* = ‘petite réforme’), nous l’avons classé parmi les interfixés. Mais rien non plus ne contraint d’adopter cette analyse : comme *réformette* est très bien attesté, on peut faire de *réforminette* un dérivé de ce diminutif (ce serait une ‘réformette de rien du tout’). Deux autres des six ou sept dérivés qui font difficulté (les hypocoristiques *Boulinette*, *Bouboulounette*) se prêtent très aisément à ce type d’analyse, qui peut s’appliquer aussi, avec un peu moins de facilité, aux trois ou quatre formes restantes.

Le conditionnement par la taille est ainsi parfaitement net. Le décalage est banni quand la base compte trois (vraies) syllabes ou plus, il est exceptionnel (bases en /-t/ ou en /-d/) quand elle est dissyllabique, et variable quand elle ne comporte qu’une syllabe.

b. **La nature de la consonne finale de la base.** Le tableau 1 ne laisse pas non plus de doute sur le rôle de la consonne finale. D’une façon générale, plus celle-ci est semblable à la consonne suffixale /t/ et plus la proportion des formes décalées augmente. Les remarques que l’on peut faire à ce sujet sont les suivantes :

- La figure 1 ne donne pas une idée exacte de la faiblesse du nombre des dérivés en *-tette* : une dizaine sur plus de 2500 formes. Pour l’essentiel, ce sont des dérivés de bases monosyllabiques, comme *goutette*, *listette*, *pointette*, *tantette*, etc. Si on considère le nombre des échantillons et non le nombre des types, on s’aperçoit que ces formes font très pâle figure devant les formes décalées correspondantes (*goutelette* et *goutinette*, *listinette*, *listelette*, *listouquette* et *listounette*, *pointelette*, *pointinette* et *pointounette*, *tantelette*, *tantinette* et *tantounette*). Dans deux dérivés (*nuisette*, de (*chemise de*) *nuit*, et, peut-être, *densette*, de *dent*⁶), d’autre part, le /t/ semble remplacé par une fricative. On n’a que deux dérivés en *-t(h)ette* issu de bases dissyllabiques ou faussement trissyllabiques : *mammouthette* et *internautette* ; avec ces bases, il y a ordinairement décalage si le /t/ est fixe (d’où *belettounette*, *Charlottinette*, etc.), et troncation quand il est latent (d’où des dérivation comme *croissant* → *croissette*, *Peugeot* → *Peugette* ou *juillet* → *juillette*). Quand la base fait plus de deux syllabes, une rime finale en /-t/ tombe, que le /t/ soit latent (d’où *cachalette* et *Chocollette*) ou fixe (d’où des dérivation comme *cosmonaute* → *cosmonette* ou *asticoter* → *astiquette* ‘jeune asticoteuse’)⁷.

Bien qu’elles admettent une plus grande proportion de formes sans interfixe, les bases en /-d/ (lequel ne diffère du /t/ que par le voisement) ont un comportement assez proche de celui des bases en /-t/ : la proportion des décalages s’élève chez elles à 56% (contre 89% pour les bases en /-t/) en ce qui concerne les dérivés de bases monosyllabiques et à 29% (contre 55%) en ce qui concerne les bases dissyllabiques.

- Quand on passe aux autres consonnes, le nombre des décalages baisse assez sensiblement, mais cette baisse n’affecte pas également toutes les classes. Pour les occlusives autres que /t/ et /d/, la proportion des formes décalées est de 36%, pour les fricatives de 29% et pour les sonantes de 14%. Il paraît en outre probable que les sonantes admettent en fait encore moins d’interfixes que ne le suggèrent ces

⁶ Cf. « On désignait autrefois sous le terme de VIVRE ou VOUIVRE voir GUIVRE, une espèce de galon qu'on portait sur les vêtements. On l'appelait aussi "densette" parce qu'elle porte des dents. », microservice71.chez.tiscali.fr/couches/vivre.html

⁷ Une seule exception dans nos données : *boursicotette* ‘petite bourse’.

chiffres. On a classé les bases se terminant par obstruante + /l/ ou /r/ parmi les bases en sonante. A juste titre, puisque /l/ et /r/ sont des sonantes et que, prises ensemble, ces bases ne donnent lieu à un décalage que dans 10% des cas. Mais il est possible que la consonne qui précède la sonante doive aussi être prise en considération, car les formes en *-trette* semblent assez dysphoniques. Ce n'est probablement pas un hasard que l'on trouve *monstrounette* et *vitrounette* parmi les 7 cas où un groupe OL est suivi d'un interfixe. Le petit nombre des formes en cause ne permet malheureusement pas de conclusion ferme. Dans le même ordre d'idée, il est plus que probable que certaines des formes comptées ici comme des cas de décalage après sonante n'en sont pas. Comme il a été signalé plus haut, notre critère de classement n'est pas toujours opératoire. Par exemple *soeurinette* et *soeurounette* pourraient bien être des dérivés de *sourette* plutôt que de *sœur*, et une *chambrinette* est peut être bien une petite *chambrette*. En tout état de cause, il est clair que plus le mode d'articulation de la consonne considérée est éloigné de celui du /t/, et plus le nombre des interfixations est faible.

- Vu le comportement particulier des bases en /-d/, on s'attendrait à ce que le voisement et le point d'articulation entrent aussi en ligne de compte. Comme /d/ est l'équivalent voisé de /t/, avec lequel il partage le point d'articulation dental, on s'attendrait à ce que le voisement ait une influence négative sur la proportion des décalages et le point d'articulation dental une influence positive. Ces attentes ne sont pas remplies. Les données ne suggèrent pas que le voisement ait d'ordinaire une quelconque influence, et, pour ce qui est du point d'articulation, on doit se borner à constater que la présence d'une consonne labiale à la fin de la base entraîne un assez fort taux de décalage⁸. Les fricatives dentales, qui ont pourtant le même point d'articulation que /t/, ne font pas mieux que les fricatives labiales ou vélares.

Le conditionnement segmental n'est ainsi guère moins clair que le conditionnement par la taille. La présence d'un interfixe est de règle après /t/, du moins lorsque la taille de la base le permet. Au contraire, les interfixes sont pour ainsi dire bannis après les sonantes. Dans les autres cas, la probabilité du décalage varie principalement avec le degré de ressemblance entre le mode d'articulation de la consonne radicale et celui de /t/.

Cette répartition des interfixes devient intelligible à partir du moment où l'on admet que ces éléments obéissent à deux grandes classes de contraintes.

La première d'entre elles est une famille de contraintes dissimilatives interdisant que deux phonèmes identiques ou similaires ne figurent à proximité l'un de l'autre. On a vu que, sauf exceptions rarissimes, la consonne des interfixes est une sonante : elle appartient donc à la classe opposée à celle de l'obstruante /t/ du suffixe et assure de ce point de vue un contraste maximal entre les deux positions consonantiques successives (on a vu ci-dessus que l'identité des points d'articulation n'était apparemment pas gênante, il importe donc peu que la consonne des interfixes majoritaires soit une dentale (/l/ ou /n/) comme la consonne suffixale). La présence de cette consonne est inutile quand la dernière consonne de la base est elle-même une sonante ; à vrai dire, dans ce contexte, cette présence serait même nuisible du point de vue de la contrainte dissimilative. Elle est au contraire requise quand son absence provoquerait la

⁸ On ne constate en revanche pas de tendance à une faiblesse particulière de la proportion des interfixations pour les prépalatales, ni pour les vélares. Sur ce point, les données prises en considération ne confirment pas les constatations de Plénat & Roché (2003).

consécution de deux /t/, c'est-à-dire l'infraction maximale au principe dissimilatif, et, dans une moindre mesure, après /d/, où l'infraction ne serait guère moindre. Ailleurs, le choix entre sa présence, qui rompt la consécution des obstruantes, et son absence, qui assure une plus grande transparence au dérivé est plus aléatoire. Pour prendre quelques exemples, *putette* et *bruninette* sont également exclus par le principe dissimilatif, qui, en revanche, autorise à la fois *percette* et *percerette*.

La seconde grande famille de contraintes rassemble des contraintes de taille qui interdisent l'apparition de formes trop longues ou au contraire trop courtes. Du fait de leur conformation en VC, les interfixes accroissent le nombre des syllabes des formes où ils figurent. Les dérivés en *-ette* ont pour schème idéal un schème trisyllabique. On peut supposer, comme Plénat & Roché (2003), que les contraintes responsables de cet état de faits pèsent non pas sur le dérivé mais sur le radical, et tendent à imposer que celui-ci fasse deux syllabes, ni plus ni moins⁹. Quoiqu'il en soit de la formulation exacte de ces contraintes, on conçoit aisément que celle qui bannit les formes longues n'autorise la présence d'un interfixe que lorsque la base est monosyllabique (le décalage n'entraîne alors pas d'excédent de taille) ou que, dissyllabique, elle se termine par une occlusive dentale (dans ce dernier cas, une infraction à la contrainte dissimilative est plus grave qu'une infraction simple à l'idéal trisyllabique). Les effets de la contrainte qui interdit les formes courtes, quant à eux, sont difficiles à détecter dans les dérivés en *-ette*. On pourrait les mettre en valeur si l'on avait des cas clairs de décalage après sonante : dans ce cas, l'idéal trisyllabique serait plus fort que la tension dissimilative. Ce n'est pas le cas, sinon après /m/ (cf. *femmelette*). Le seul argument dont on dispose réside dans le fait qu'il semble que, bien que « populaire », le suffixe *-ette* sélectionne parfois une base « savante » pour que le dérivé atteigne la taille idéale (cf. *fable* → *fabulette*, *orgue* → *organette*, *vierge* → *virginette*, et aussi *(i)mage* → *(i)maginette*). Ces formes sont trop peu nombreuses pour que l'argument soit très solide. Faute de pouvoir bien mettre en lumière la contrainte bannissant les formes courtes, on supposera qu'elle conjoint ses forces aux contraintes dissimilatives entre occlusives ou entre obstruantes pour provoquer les décalages constatés. Ces contraintes ne sont pas posées ici pour les besoins de la cause. On peut montrer qu'elles sont à l'œuvre ailleurs en français (cf. notamment Plénat, 2000) et ailleurs qu'en français (cf. Plénat & Roché, 2004)¹⁰. On pouvait s'attendre à mettre au jour des faits tels que ceux qui sont rapportés dans les paragraphes qui précèdent.

On pouvait s'attendre aussi à ce que ces contraintes aient un effet sur la propension des différents types de base à donner des dérivés en *-ette*. La figure 2 propose un indice de productivité pour les noms dissyllabiques en fonction de leur consonne finale (seuls sont pris en considération les noms dissyllabiques s'achevant par une simple consonne, fixe ou latente). Pour obtenir cet indice, on a rapporté la proportion dans nos données des dénominaux ayant pour base un dissyllabe s'achevant par chacune des consonnes à la proportion dans BRULEX (cf. Content & alii, 1990) des noms dissyllabiques s'achevant par la même consonne. Si la phonologie ne jouait aucun rôle dans la productivité, on s'attendrait à ce que cet indice soit à peu près égal à 1 dans tous les cas.

⁹ On pourrait aussi se demander si le caractère trisyllabique du schème des dérivés suffixés ne résulterait pas d'un compromis entre l'idéal dissyllabique qui semble régir le lexique non suffixé et la nécessité de conserver suffisamment de la substance de la base.

¹⁰ Le cas de la suffixation en *-ièr(a)* de l'occitan qui fait l'objet de cette dernière étude est particulièrement intéressant puisque les infixes que l'on trouve devant ce suffixe dont la consonne est une sonante (/r/, qui est prononcé au féminin) comportent tous une obstruante. Le mécanisme est le même que devant *-ette* : l'infixe permet d'éviter, lorsque la base est monosyllabique, la consécution de deux consonnes identiques ou similaires. Mais la distribution du trait [+sonant] est inversée.

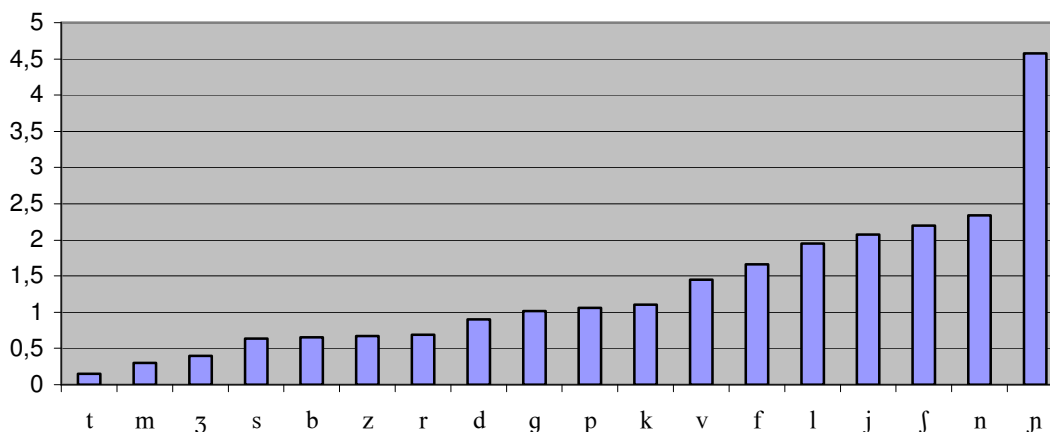


Figure 2 : Indice de productivité des noms dissyllabes en fonction de leur consonne finale

Comme d'autres facteurs interviennent, ces résultats sont à interpréter avec précaution. Toutes les classes sémantiques ne donnent pas des dérivés en *-ette* avec la même facilité. Ainsi, par exemple, les noms d'action en *-age*, en *-ment* ou en *-ion* en fournissent très peu. Il est donc normal que les dérivés issus de dissyllabes en /-ʒ/ ou en /-t/ soient moins nombreux que d'autres. Mais ces facteurs sémantiques ne sauraient expliquer entièrement le fait qu'un seul dissyllabe en /-t/ donne un dérivé en /-tət/ (*mammouthette*), ni que, même en incluant comme on l'a fait les formes accourcies (comme *Peugette*) et les formes allongées par décalage (comme *patatinette*), les dérivés de noms dissyllabes en /-t/ arrivent si loin derrière les autres. A l'autre bout du graphique, on voit que les sonantes /l/, /j/, /n/ et /ɲ/ font au contraire des scores très élevés¹¹. Il semble bien que, *ceteris paribus*, une lexie ait sensiblement plus de chances de donner un dérivé en *-ette* lorsque le mode d'articulation de sa consonne finale diffère de celui de la consonne du suffixe. Comme le nombre des dissyllabes se terminant par des sonantes comme /n/ ou /l/, /r/ ou même /j/ est très élevé, les dérivés de dissyllabes se terminant en sonante + *ette* sont très majoritaires : ils représentent environ 75% des dérivés de dissyllabes.

En fin de compte, les centaines de dérivés « décalés » de bases monosyllabiques ne font que se conformer à ce schème général. Il ne fait pas de doute que celui-ci découle de contraintes à vocation universelle (qui se manifestent différemment quand la matériel segmental est différent : *-ier(e)*, par exemple, réclame des interfixes en obstruante, cf. *mul-et-ier*, *puis-at-ier* ou *cogn-ass-ier*). Mais il est possible que le fait que les interfixes soient choisis dans la classe des suffixes évaluatifs (et non en fonction de critères purement phonologiques parmi l'ensemble des séquences en voyelle + sonante concevables) résulte à la fois de la faiblesse du sémantisme de ces suffixes et de la fréquence dans le lexique des dérivés en *-ette* bâtis sur des bases s'achevant par une finale suffixale ou suffixoïde de ce type : l'apparition de formes comme *putinette* s'explique peut-être par l'abondance des diminutifs comme *Rosinette* et *cousinette*, qui fourniraient alors un schème particulier en *CVCinette*.

¹¹ Les palatales et prépalatales font elles aussi un très joli score. Il est possible que ces phonèmes aient des affinités particulières, en français comme dans d'autres langues, avec la morphologie expressive, comme tend à le montrer par exemple leur présence massive devant le suffixe *-on* (cf. Roché, 2003b).

3. L'infixation

A côté des formes décalées, les données que nous avons réunies contiennent un nombre restreint mais non négligeable de formes infixées, c'est-à-dire de formes où c'est un élément porteur d'un sens diminutif qui est introduit avant la finale *-ette* de la base, comme dans *starlinette* 'petite starlette'. C'est probablement Hasselrot (1972 : 13), qui, le premier, a signalé ce type d'infixation (qu'il nomme pour sa part « interfixation ») en donnant pour exemples, outre *starlinette* : *piècelette*, et, dans sa liste de « vrais diminutifs », *fosselette*, *poupinette* et *robinette*. On trouvera ci-dessous une bonne vingtaine d'exemples supplémentaires de cas de ce genre.

Ce n'est pas chose simple que de repérer les lexies ainsi infixées. Deux des exemples d'Hasselrot ne prêtent pas à controverse : *fosselette* du fait de son sens ('petite fossette' et non 'petite (petite) fosse'), et *starlinette* du fait de sa forme (le *l* ne peut provenir que de l'anglais *starlet* ; la forme française longue est *starinette* ou *starounette*). En revanche, hors contexte, *piècelette*, *poupinette* ou *robinette* se laissent aussi analyser comme des diminutifs « décalés » de *pièce*, *poupée* et *robe* (une 'petite piécette' étant une 'petite pièce', il n'est pas *a priori* nécessaire d'affecter un sens au *-el-* de *piècelette*). Ce n'est qu'en contexte que ces dérivés doivent parfois être analysés comme des « superdiminutifs » de *piécette*, *poupette* et *robinette*. Quand, par exemple, *Poupinette* est le petit nom d'un animal baptisé *Poupette*, comme dans :

Poupette, "**Poupinette**" née le 12 juillet 2000. Furette albinos faisant légèrement "ours polaire miniature".
parlezvousfuret.free.fr/Trombi.html

ce ne peut guère être qu'un infixé (*poupinette* = 'petite Poupette'). En revanche, dans un contexte où l'on oppose deux catégories de poupées, les « grandes » et les « poupinettes », comme dans :

Les poupées en bois tourné de Charliluce existent en 2 tailles : 32 cm et 27 cm pour les **poupinettes**.
www.tournerietabletterie.com/pages/fiche_produit.asp?ref_produit=charline

poupinette est très probablement un diminutif décalé (*poupinette* = 'petite poupée').

On ne peut être sûr que l'on a affaire à une forme infixée que : 1) lorsque la lexie de base en *-ette* a pris un sens métaphorique ou métonymique par rapport à sa propre base (cf. *casquinette* 'petite casquette' et non 'petit casque', *devinounette* 'petite devinette' : le passage du verbe *deviner* au nom *devinette* est accompagné d'un transfert) ; 2) lorsque la lexie de base n'est pas elle-même dérivable, soit qu'elle ait été empruntée (cf. *starlinette* 'petite starlette', de l'anglais *starlet*), soit que le simple ait disparu ou ne soit plus reconnaissable (cf. *roupinettes* 'petites roupettes', *crevinette* 'petite crevette') ; 3) lorsqu'on a affaire à une expression (cf. *à la bonne franquinette* 'à la bonne petite franquette') ; ou encore 4) lorsqu'elle est utilisée comme nom propre (cf. ci-dessus l'exemple de *Poupette* ~ *Poupinette*). Comme l'existence d'infixations est très mal établie en français, il n'est pas mauvais de donner ici la liste exhaustive des exemples relevés (qui peuvent disparaître de la Toile à tout instant) :

- Mais que vus je de mes **miraillettes** ébaillis ?
linuxfr.org/~Code34/3681.html

(Les *miraillettes*, ce sont les mirettes, les yeux.)

- Spécialités alsaciennes surgelées.
galettes de pommes de terre tartes flambées, **baguinettes**...
www.optics2001.com/Guide-d-achat-france/Surgeles/Congeles_et_surgeles.htm

(*BaguINETte* vient probablement de *baguette* ‘pain en forme de baguette’ ; la même spécialité est appelée aussi *baguettine*, avec une suffixation au lieu d’une infixation.)

- Comme le disait sa tata, il ne reconnaît pas encore très bien les couleurs, surtout le bleu du rouge (et surtout **bavinette** chérie d'ailleurs... :p)
fhk.free.fr/news.php?debut=30&c_page=4

(*Bavinette* vient de *bavette* ‘bavoir’, déverbal locatif de *baver*.)

- Il est vrai que d'arriver à **donffe les burinettes** sur une marche de sable de 20 25 cm, ya de quoi se poser des questions.
perso.club-internet.fr/effeil/technics/tech_4.htm

(L’expression consacrée est à *fond les burettes*.)

- Voici maintenant notre Teddy national en position "calins", ce que l'on appelle chez nous "**faire carpinette**" ! N'est-il pas à croquer ?
photo.frenchtoutou.com/displayimage.php?album=10&pos=15

(L’expression habituelle est *faire carpette* ‘se mette sur le dos (pour recevoir des caresses)’ ; *carpette* lui-même est emprunté à l’anglais.)

- Si je suis agressive et c'est la première fois je crois c'est que **ras la casquinette** des empêcheurs de pensée en rond.
forum.doctissimo.fr/doctissimo/fidelite-infidelite/sujet-146145-2.htm

(*Casquinette* signifie ‘petite casquette’, pas ‘petit casque’ ; en outre, ce mot entre dans l’expression *ras la casquette*.)

- Chaussette, chaussette, où es-tu ? Allons **chaussinette**, montre-toi ma jolie !
ecole.du.sacre.coeur.free.fr/Loulette_fichiers/Loulette.htm

(Le texte dit assez que *chaussinette* veut dire ‘petite chaussette’ et non ‘petite chausse’ ; dans les années 20, déjà, Ouvrard chantait *Elle met des chaussinettes, Nénette* [...].)

- Pseudo : **crevinette**
Description du Skyblog : ba voilà c'est le blog d'une ptite crevette qui s'appelle audrey
crevinette.skyblog.com/

(Il y a belle heurette que les *crevettes* ne sont plus perçues comme des *chevrettes*.)

- Croquette !
Bon je c: super le nom mais bon, c pas moi qui ai choisi.. mdr
Enfin elle a plein de surnom comme **Croquinette**, Kekette poilue,... lol
pillim.skyblog.com/3.html

(Le contexte montre que *Croquinette* est ici un hypocoristique du nom propre *Croquette*.)

- Ça se joue entre amis, à **la bonne franquette**.
fr.lettres.langue.francaise - 4 nov 2002, posté par Luc Bentz

(L'expression consacrée est à *la bonne franquette*.)

- Sujet du message: Re-Noisette
Bon alors ... Quel piti nom je vais te donner ? (o_O) ... Ah ! Je sais ! **Nouasinette** !!
www.volcreole.com/forum/sujet-853.html

(*Nouasinette* est ici un hypocoristique de *Noisette*, cf. le sujet du message.)

- Il faut récurer le fond des pots avec une sorte de spatule de bois ou de métal, à l'extrémité en épousant la forme : la **palinette**.
membres.lycos.fr/landes40/foret/pot_res.htm

(La *palinette* est une petite spatule, une 'petite palette', pas une 'petite pale'.)

- Ubu roi *
Théâtre des Faux-Nez, (Lausanne) sans date.
Broché 15 x 11, couverture illustrée. Dessins en noir. **Plaquinette** publicitaire conçue sur le modèle des livres d'enfants à système, permettant de recomposer des variantes de personnages, coupés par moitié de hauteur. Ici des zubus.
www.bookstor04.com/a_jarry_alfred-000-ubu_roi.html

(*Plaquinette* veut dire 'petite plaquette', pas 'petite plaque'.)

- Ma **Poupinette** jolie, ma petite panthère aux yeux jaunes Lumière , [...]
mapage.noos.fr/jmmounou01/poupette1.htm parlezvousfuret.free.fr/Trombi.html

(Début d'un éloge funèbre d'une chatte nommée *Poupette*.)

- Français, françaises, n'acceptez jamais de vous faire toucher les **roupinettes** par les anglais. Par les anglaisEs, oui. Par les anglais non
soc.culture.french - 25 juil 2002, posté par Henri

(L'étymologie de *roupette* se perd dans la nuit des temps.)

- [...] et une paire de **socquinettes** que luy avoit tricotées le soir à la veillée.
www.lepays.net/jdj/02/03/10/BE/article_35.html

(*Socquinette* est à *socquette* ce que *chaussinette* est à *chaussette*.)

- A priori ça pourrait aussi intéresser notamment Briga et **Starlinette**...
www.commentcamarche.net/forum/affich-585007-%5BSpam%5D-Vulnerabilites

(*Starlinette* est un diminutif de l'anglicisme *starlette*.)

- Sur le long ruban blanc de sable, les promeneurs vont des rochers à la digue, s'arrêtant pour regarder ceux qui se baignent, qui **font** « **trempinette** » en poussant de petits cris [...]
http://perso.club-internet.fr/potet_a/Gautier/Gautier_13.htm

(La locution consacrée est *faire trempette*.)

- L'homme à la **trompinette**, le chanteur, le poète, le romancier.
www.menteur.com/chronik/990623.html

(*Trompinette* = ‘petite trompette’ et non ‘petite trompe’ ; l’homme à la trompinette est Boris Vian.)

- g cherche po à lécher les **baskounettes** de gnd4spd il fait ce kil veut tt ke ça me fait po chier msbon...
www.3dfxspirit.com/forum/message.php?sid=1014

(L’anglicisme *basket* est souvent francisé orthographiquement en *baskette*, qui sert ici de base à *baskounette*.)

- **Devinounette**.....
Qu'est-ce qui fait "toin-toin" ???????
www.bongag.com/forum/viewtopic_76.html

(*Devinounette* = ‘petite devinette’.)

- Il ya des femmes qui sont prêtes à dépenser 100€ pour se faire des **frisounettes**, Traduction: une permanente.
lesconnesrient.free.fr/moa_y'en%20a%20aitre%20une%20clandesstineu%204.htm

(Comme pour *devinounette*, la lexie de base *frisette* est obtenue par déverbativité et transfert actanciel.)

- [...] g2003, gadget1903, gadgetman, gadha, gaffer107, GAGS64, **galipounette**, Gall_09, gallaki1, [...]
www.fiso.co.uk/forum/userreview.asp?startletter=G

(On a affaire ici à une liste de pseudonymes ; tout porte à croire que *Galipounette* est un hypocoristique de *Galipette*.)

- Ingrid et **Minette**
[...]
Ingrid et **minounette**.
forum.magicmaman.com/.../Cat-,Board-UBB10,Number-3116792,page-0,view-collapsed,sb-5,o-,fpart-10,vc-1

(*Minounette* = hypocoristique de *Minette*.)

- lol la **starlounette**!!! (starlette koi!).
www.sortons.net/photos/displayimage.php?album=toprated&cat=0&pos=358

(*Starlounette* est un autre diminutif de *starlette*.)

Encore une fois, à côté de ces exemples clairs, il existe un assez grand nombre de cas qui le sont moins et où il faut lire attentivement la page avant de déterminer la bonne interprétation. La collecte électronique permet actuellement de multiplier sans grand effort les données disponibles par dix ou par vingt. Mais elle multiplie aussi les problèmes philologiques à résoudre dans la même proportion. Pour reprendre l’exemple de *Rosinette*, quand, dans une même page (archives.jeuxonline.info/fils/161185.html), on constate que la même internaute est appelée plusieurs fois *Rosette* avant d’être nommée une fois *Rosinette*, il est difficile de ne pas interpréter cette dernière forme comme un hypocoristique infixé de *Rosette* ; mais quand on s’aperçoit que, quelque temps auparavant (archives.jeuxonline.info/fils/138746.html), cette même personne était connue simplement

sous le pseudonyme de *Rose*, on se demande si *Rosinette* ne serait pas un diminutif décalé de *Rose*, plutôt qu'un diminutif infixé de *Rosette*.

L'infixation est un phénomène plutôt rare. Les exemples que l'on donne sont tirés à l'ordinaire d'autres langues que le français (cf. les indémodables présents latins à « infixation nasale » du type *fu-n-do*, *ru-m-po*, *fi-n-go*, ou, depuis quelque temps, les infinitifs tagalogs infixés en *-um-* du type *k-um-ain* 'manger'). Il paraît probable que dans bien des cas, ces infixations représentent simplement le traitement phonologique préventif d'une dysphonie résultant d'une suffixation ou d'une préfixation : *fundo* évite l'attaque agrammaticale que l'on aurait dans **fud-n-o* (cf. *cer-n-o*) et *kumain* la coda que l'on aurait dans **um-kain* (cf. *um-alís* 'partir'). Pour ce qui est du français, les exemples comme *vol-et-er* que l'on fournit parfois supposent — indûment — que l'affixation prend pour base la forme fléchie (cf. Dal, 1997¹²). Les formes que l'on a réunies ci-dessus soulèvent donc un problème intéressant. Elles sont certes suffisamment nombreuses pour être prises au sérieux ; mais imposent-elles que l'on distingue en français un troisième mode d'affixation à côté de la préfixation et de la suffixation ?

La réponse est clairement négative. Les classes de formants introduits par deux opérations morphologiques distinctes sont en général mutuellement exclusives. Par exemple, l'intersection entre l'ensemble des préfixes et l'ensemble des suffixes du français est vide¹³. Au contraire, tous les infixes relevés (*-aill-*, *-el-*, *-in-*, *-oun-*) appartiennent à la classe des suffixes, plus précisément à la classe des suffixes évaluatifs. Il n'y aurait pas grand sens de ce point de vue à considérer comme un mode de formation à part entière ce qui apparaît comme une variante de la suffixation. D'un autre côté, toutefois, on ne voit pas immédiatement la raison pour laquelle ces suffixes passent en position infixale.

Une explication possible réside dans le caractère alternant du suffixe *-et-*, qui, traditionnellement, prend la forme /e ~ et/ en position finale et /ət/ en position préfinale : cf. *allumette* [alymet] / *allumetier* [alymətje], *casquette* [kasket] / *casquetier* [kaskətje]. Le fait que ce suffixe n'est pas productif avec les verbes (où il est remplacé par *-ot*, sauf dans *voleter* et quelques autres) va peut-être dans ce sens : quand on ajoute un suffixe ou une flexion à *-et*, on s'expose à devoir choisir entre la fidélité à la forme de base et le respect de l'alternance. De fait, d'ailleurs, les locuteurs hésitent et tendent à régulariser tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre (on trouve *alumettier* [alymetje] et *casquettier* [kaskətje], et *ils bectent* [bekt]). De ce fait, le résultat de la suffixation de *-ine* à *casquette*, par exemple, devrait aboutir tantôt à *casquette* [kaskətin] et tantôt à *casquettine* [kaskətin], alors que *casquinette* [kaskinet] n'a qu'une prononciation. Malheureusement, cette explication est à tout le moins incomplète dans la mesure où seuls certains suffixes évaluatifs donnent lieu à infixation¹⁴.

Il ne fait guère de doute que la phonologie intervient. La classe des suffixes évaluatifs infixables paraît bien se confondre avec celle des suffixoïdes interfixables, c'est-à-dire, en fin de compte, celle des suffixes évaluatifs en sonante : si les données considérées sont bien représentatives, une forme comme *trompassette* 'grosse trompette' est exclue. Les dérivés infixés ne sont pas tout à fait aussi dociles aux contraintes que les dérivés interfixés : ils admettent la présence d'une sonante avant l'interfixe (cf. *starlinette*, *starlounette* et même *Minounette*) et l'infixation peut aboutir à l'apparition d'un tétrasyllabe (cf. *devinounette*) ; mais leurs syllabes finales sont celles des formes décalées et l'on verra que le choix de leurs voyelles pénultième obéit aux mêmes contraintes que celles de ces dernières. Même si,

¹² Qui écarte peut-être un peu vite *douc-ett-ement*.

¹³ L'identité de forme entre le préfixe *é-* et le suffixe *-é* est fortuite.

¹⁴ Il est vrai que les suffixes se terminant par /t/ comme *-iste* ou les suffixes eux-mêmes alternants comme *-ier* ne sauraient être infixés soit du fait des contraintes dissimilatives (**trompistette*), soit du fait de l'alternance (**casquerette* / *casquière*).

cependant, les contraintes phonologiques générales sont respectées dans l'ensemble, il semble difficile d'affirmer qu'elles expliquent le phénomène : on ne voit guère en quoi *starlettine* (qui est attesté, comme *baguettine*) enfreindrait plus de contraintes que *starlinette*. La seule explication vraisemblable, c'est que *starlinette* s'aligne sur le modèle de *Rosinette*, *cousinette* et *putinette*.

4. L'épenthèse

Lorsque la base se termine par une voyelle, l'adjonction du suffixe *-ette* est susceptible de provoquer toute une gamme de phénomènes : la voyelle finale peut être maintenue telle quelle ou semi-vocalisée (cf. e.g. *fourmi* → *fourmienne*, *Marie* → *Mariette*, *secouer* → *secouette*, *morue* → *moruette*)¹⁵; ce traitement paraît être réservé aux voyelles fermées. Il arrive aussi qu'elle soit effacée (cf. e.g. *diva* → *divette*, *Juppé* → *juppette*, *blaireau* → *blairette*) ; les voyelles moyennes et ouvertes sont particulièrement sujettes à ces troncations, mais les voyelles fermées peuvent subir le même traitement (cf. e.g. *Nagui* → *Naguette*). Il arrive enfin que la voyelle finale soit suivie d'une consonne épenthétique (cf. *panda* → *Pandanette*), ou qu'elle soit remplacée par un interfixe, (cf. *gorgée* → *gorgelette*, *panda* → *Pandinette* ou *Pandounette*). On trouvera dans le tableau 2 les proportions de ces différents traitements avec les différentes voyelles en ce qui concerne les bases dissyllabiques de notre corpus.

	/A/	/E/	/ø/	/o/	/i/	/y/	/u/
Maintiens					8	7	2
Troncations	14	15		13	13	2	3
Epenthèse de /n/	1				28 ?		11 ?
Epenthèse de /r/				1			1
Interfixation de /in~un/	4	3		2	3 ? ¹⁶		
Interfixation de /əl/		3					

Tableau 2 : Traitements de la voyelle finale des dissyllabes à finale vocalique

Un seul des problèmes soulevés par cette multiplicité de comportements retiendra ici notre attention : l'ambiguïté de certaines formes comme *chipinette* ou *gourounette*. Quand le /i/ ou le /u/ final de la base est suivi d'un /n/, a-t-on affaire à une épenthèse ou à une interfixation ? *Chipinette*, par exemple, doit-il être analysé en *chipi-n-ette* (comme *Panda-n-ette*) ou en *chip-in-ette* (comme *Pand-in-ette*) ?

Il paraît très probable que l'on a affaire à des épenthèses et non à des interfixations. Celles-ci, on se le rappelle, ont en particulier pour fonction d'atténuer ou de supprimer les tensions dissimilatives que risque d'entraîner l'adjonction du suffixe. On a vu que la consonne interfixale était pour ainsi dire toujours une sonante et que cette sonante interrompait le plus souvent une succession de deux obstruantes. Le choix de la voyelle de l'interfixe obéit à des considérations du même ordre. L'histogramme de la figure 3 donne les indices de répartition

¹⁵ Le maintien d'un /i/ peut provoquer l'apparition d'un yod épenthétique, comme le montrent des graphies comme *brebillette*.

¹⁶ Il s'agit de *quicouillette*, *kikounette* et *zizounette*, qui peuvent être considérés soit comme des dérivés « décalés » de *kiki* et *zizi*, soit comme des dérivés infixés de *kikette* et *zizette*.

des différents types d'interfixe (en /i/ + consonne, /ə/ + consonne et /u/ ou /O/ + consonne/) en fonction du timbre de la dernière voyelle de la base des bases à finale consonantique¹⁷. Pour calculer cet indice, on a rapporté la proportion de chaque type d'interfixe après les diverses voyelles à la proportion globale de chacun de ces types dans le total des formes interfixées. Si le timbre de la dernière voyelle n'avait aucune incidence sur la répartition des interfixes, l'indice ainsi calculé aurait toujours une valeur proche de 1. On peut constater que ce n'est pas le cas.

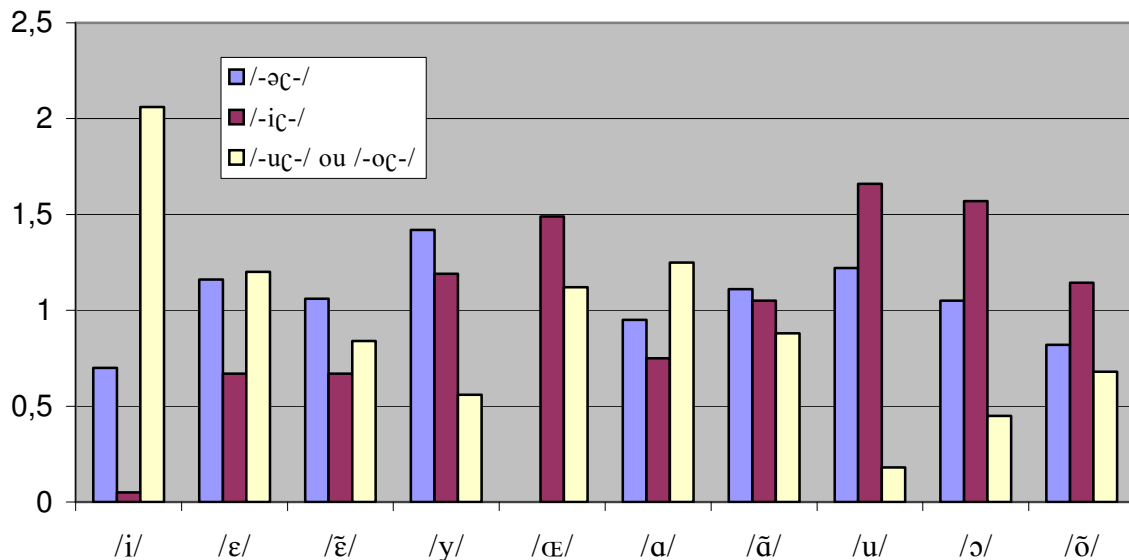


Figure 3 : Indice de répartition des interfixes en fonction de la dernière voyelle de la base

A vrai dire, ce n'est pas loin d'être la cas pour /-əl-/ et /-ər-/ , à ceci près cependant que ces interfixes n'apparaissent jamais après /ə/ ou /œ/. Mais un contraste très net oppose les interfixes en /iC/ (-in-, -ill- et -iqu-) aux interfixes en /uC/ (-oun-, -ouill-, -oul- et -ouqu-) et, marginalement, en /OC/ (-ol- et -on-). Les premiers n'apparaissent pour ainsi dire jamais après /i/¹⁸ et moins qu'on ne pourrait s'y attendre après les autres voyelles d'avant non arrondies. De leur côté, les interfixes en /uC/ apparaissent très peu souvent après un /u/¹⁹, et sensiblement moins souvent qu'on ne s'y attendrait après les autres voyelles d'arrière arrondies. En revanche, on ne note aucune tendance bien nette après /A/ ou /ã/, et seulement une certaine préférence pour les interfixes sans voyelle arrondie après les voyelles arrondies d'avant. Les données sur lesquelles sont calculés ces indices ne sont pas assez nombreuses (464 formes) pour qu'on leur accorde un crédit absolu. Mais il est au moins assuré que la succession de deux voyelles identiques est évitée.

Cette même tendance très forte à l'évitement des consécutions de deux voyelles identiques ou similaires se retrouve d'ailleurs dans les dérivés infixés, dans lesquels /u/, /O/ et /õ/ sont toujours suivis de -in- (cf. *Poupinette*, *roupinette*, *chaussinette*, *Croquinette*, *soquinette*, *trompinette*) et /i/ toujours suivi de -oun- (cf. *devinounette*, *Galipounette*, *frisounette*, *Minounette* ; pas d'exemples en /E/ ni en /ẽ/).

On n'observe pas ce type de distribution dans les dérivés où le /i/ ou le /u/ peuvent être analysés comme la voyelle finale de la base. Les formes en -iCinette (*chipinette* de *chipie*,

¹⁷ En raison des incertitudes qui pèsent sur la prononciation des voyelles, nous avons réuni /a/ et /ɑ/ sous /A/, /e/ et /ɛ/ sous /E/, /o/ et /ɔ/ sous /O/ et /ø/ et /œ/ sous /œ/.

¹⁸ Un seul exemple : *listinette*, qui apparaît dans une liste passablement fantaisiste de dérivés de *liste*.

¹⁹ Trois exemples seulement : *couillounette*, *Louvounette* et *Bouboulounette*.

Kikinette de *Kiki*, *midinette* de *midi*²⁰, *Pipinette* de *pipi* — il s’agit d’une marque de pots de chambre —, *Sylvinette* de *Sylvie*) sont aussi nombreuses que les formes en *-ouCinette* (*Bouquinette* de *Bouqui*, *fourminette* de *fourmi*, *Loupinette* de *Loupi*, *Snoopinette* de *Snoopy*, *toupinette* de *toupie*), et les formes en *-ouCounette* (*Chouchounette* de *Chouchou*, *gourounette* de *gourou*) presque aussi nombreuses que les formes en *-iCounette* (*Bidounette* de *Bidou*, *Bisounette* de *Bisou*, *Finounette* de *Finou*). On trouve plus de répétitions de la même voyelle dans la quarantaine de formes candidates à l’analyse par épenthèse que dans la liste dix ou douze fois plus longue des dérivés interfixés. Dans ces conditions, il est difficile de considérer la voyelle /i/ ou /u/ qui précède le suffixe *-ette* dans *chipinette*, *gourounette*, etc., comme autre chose que la voyelle finale de la base, ce qui contraint à faire de la consonne /n/ une consonne épenthétique.

Cette conclusion, toutefois, doit être nuancée. Il est douteux que /n/ soit choisi ici pour des raisons purement phonologiques. Il est très rare en effet que le français recoure au /n/ comme consonne intercalaire, sauf évidemment quand la voyelle finale de la base est une voyelle nasale (qui se dénasalise devant voyelle). Après /i/, on trouve le plus souvent un yod « de transition », qui n’est à l’ordinaire pas noté dans l’orthographe, mais que l’on peut trouver dans des graphies fautives ou plaisantes comme *brebillette* ou *fourmillette*. Ailleurs, la consonne épenthétique la plus courante est le /t/ (cf. Porquier, 1993), que l’on peut trouver même devant *-ette* dans la bouche de jeunes enfants (cf. le diminutif *eautette*, de *eau*, cité par Pichon (1942 : 32)). Le /t/ est parfois concurrencé victorieusement par une sifflante, comme par exemple devant le suffixe *-ien* (cf. Lignon, 2000), il l’est très peu souvent par /n/²¹. On a relevé cette consonne devant *-esque* lorsque la dernière attaque de la base est une obstruante dans des exemple comme *gargantuanesque* (de *Gargantua*) ou *seitanesque* (de *SEITA*) (cf. Plénat, 1997) ; mais, dans les diminutifs en *-ette*, /n/ apparaît même après les sonantes (cf. par exemple *chérinette* (de *chérie*) ou *ferrinette* (de *Ferry*), ou encore *gourounette*). Dans le cas des diminutifs en *-ou*, il est légitime de penser à une influence occitane, mais dans le cas de /i/, une telle influence est peu probable. Autrement dit, s’il est vrai qu’une épenthèse en /n/ n’est phonologiquement pas malvenue devant *-ette*, on ne voit pas grande raison de penser que la présence de cette consonne soit imposée par un mécanisme phonologique général. Il est plus probable que le recours à /n/ résulte analogiquement de la fréquence des interfixations et des infixations en *-in-* et en *-oun-*, et, plus généralement et plus lointainement, de l’influence du très grand nombre des dérivés en *-nette*.

5. Conclusion

Trois phénomènes liés à la suffixation en *-ette* ont été analysés : le décalage, l’infixation et l’épenthèse de /n/. Le premier d’entre eux est courant en français et dans les langues romanes en général. Nous avons montré que, comme d’autres cas de ce genre, le décalage lui-même découle de l’action de contraintes qui privilégient un schème trisyllabique bannissant la rencontre à courte distance les uns des autres de phonèmes identiques ou similaires. Mais le choix du matériel interfixé résulte probablement de l’imitation de schèmes plus particuliers en *-elette*, *-inette*, etc., abondamment représentés dans le lexique. Les deux autres phénomènes sont plus rares et plus délicats à expliquer. Il serait gênant de faire de l’infixation ou de l’épenthèse de /n/ des mécanismes généraux alors qu’elles n’apparaissent que dans des

²⁰ L’étymologie donnée par le TLF (« De *midi** et *dînette**, littéralement «qui fait la dînette à midi» ») paraît douteuse. Il est plus probable que l’on a affaire à une simple métonymie et que les *midinettes* étaient ainsi appelées parce qu’on les voyait sortir à midi des ateliers et des boutiques.

²¹ Dans son inventaire de formes épenthétiques du français, Pagliano (2003) ne relève guère que quelques dérivés en *-esque* comme *gargantuanesque*, et quelques formes isolées comme *javanais* (de *Java*), *poutouner* (de *poutou*) et *barbinette* (de *Barbie*), qui appartient à la classe de formes étudiée ici.

circonstances tout à fait particulières. On propose ici de les considérer comme des effets secondaires de la prégnance du schème défini par les contraintes phonologiques et des schèmes particuliers qu'illustrent les formes décalées. Les schèmes interviennent dans la morphophonologie au même titre que les contraintes (cf. Burzio, 2002), et, de ce point de vue, la suffixation en *-ette* rejoint la suffixation en *-on* (cf. Roché, 2003b).

6. Références

- Burzio, Luigi (2002). Surface-to-Surface Morphology : when your Representations turn into Constraints. In P. Boucher (ed.) *Many Morphologies* (142-177). Somerville, MA : Cascadilla Press.
- Content, Alain., Philippe Mousty, & Monique Radeau (1990). BRULEX : une base de données lexicales informatisée pour le français écrit et parlé. *L'Année psychologique* 90, 551-566.
- Dal, Georgette (1997). *Un point de vue sur la morphologie dérivationnelle du français. Cours de l'Ecole d'été en morphologie (COLEX), Nantes, 1-8 septembre 1997* [<http://www.mshs.univ-poitiers.fr/Forell/COLEX/DAL.DOC>].
- Hasselrot, Bengt (1957). *Etudes sur la formation diminutive dans les langues romanes*. Uppsala : A.-B. Lundequistska Bokhandel / Wiesbaden : Otto Harrassowitz [Uppsala Universitets Årsskrift 1957 : 11].
- Hasselrot, Bengt (1972). *Etude sur la vitalité de la formation diminutive française au XXe siècle*. Uppsala [Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 8].
- Lignon, S. (2000). *La suffixation en -ien. Aspect sémantiques et phonologiques*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse 2.
- Pagliano, Claudine (2003). *L'épenthèse consonantique en français. Ce que la syntaxe, la sémantique et la morphologie peuvent faire à la phonologie : parles-en de ta numérotation ? impossible*. Thèse de linguistique, Université de Nice.
- Pichon, Edouard (1942). *Les principes de la suffixation en français*. Paris : Editions d'Artrey.
- Plénat, Marc (1994). L'« extramétricité » des voyelles initiales. In C. Lyche (ed.), *French Phonology: Retrospective and Perspectives* (239-257). Salford, AFLS and ESRI.
- Plénat, M. (1997). "Analyse morpho-phonologique d'un corpus d'adjectifs dérivés en *-esque*". *Journal of French Language Studies* 7, 163-179.
- Plénat, Marc (1998). De quelques paramètres intervenant dans l'oralisation des sigles en français. *Cahiers d'Etudes Romanes (CERCLID)* 9, 27-52.
- Plénat, Marc (2000). Quelques thèmes de recherche actuels en morphophonologie française. *Cahiers de lexicologie* 77, 27-62.
- Plénat, Marc, & Michel Roché (2003). Prosodic constraints on suffixation in French. In G. Booij, J. DeCesaris, A. Ralli, S. Scalise (eds.), *Topics in Morphology. Selected Papers from the Third Mediterranean Morphology Meeting, (Barcelona, September 20-22, 2001)* (285-299). Barcelona, IULA, Universitat Pompeu Fabra.
- Plénat, Marc, & Michel Roché (2004). Entre morphologie et phonologie : la suffixation décalée, *Lexique* 16, 159-198.
- Porquier, Rémy (1993). Remarques sur la dérivation en *-t-* en français contemporain. *Travaux de linguistique et de philologie* XXXI, 367-384.
- Roché, Michel (2002). La suffixation décalée avec oc. *-ièr(a)*. In L. Rabassa. (éd.), *Mélanges offerts à Jean-Louis Fossat* [= *Cahiers d'Etudes Romanes* 10-11] (319-334). Toulouse, Université Toulouse 2, ERSS.

Roché, Michel (2003a). L'interfixe est-il une unité morphologique ? In B. Fradin *et al.* (éd.), *Les unités morphologiques, Actes du 3^e Forum International de Morphologie (Villeneuve d'Ascq, 19-21 septembre 2002)* [= *Sillexicales* 3] (169-178). Lille, Université Lille 3, SILEX.

Roché, Michel (2003b). De la « bonne formation » des dérivés en *-on*. *Cahiers de Grammaire* 28, 91-112.

Tanguy, Ludovic & Nabil Hathout (2002). Webaffix : un outil d'acquisition morphologique dérivationnelle à partir du Web. In J.-M. Pierrel (éd.), *Actes de la 9^{ième} Conférence Annuelle sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN-2002)* (245-254). Nancy, ATALA.